




REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE VOINSLES

3 RUE DU 11 NOVEMBRE – 77540 VOINSLES

 mairie.voinsles@wanadoo.fr
 01.64.25.64.17
 09.70.32.64.77

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2015

L'an deux mille quinze, le 31 mars à 20 h 30, le conseil municipal de la commune de Voinsles, dûment convoqué, s'est réuni en mairie de Voinsles, en séance publique, sous la présidence de M. HUSSON, maire.

Présents : William BARRÉ, Alain CLOYSSIL, Francis EDOUARD, Olivier HUSSON, Martine LAFORGE, Frantz LALANDE, Laurent MAUGENEST, Evelyne RIETSCH, Valérie STRUB ;

Absents excusés : Etienne BEAUGRAND, Claude BRUNIER, Sophie DESWARTE, Mathieu NICOURT ;

Alexandre EDOUARD pouvoir à Francis EDOUARD ;
Maryline MENEZ pouvoir à Alain CLOYSSIL.

Secrétaire de séance : Frantz LALANDE

Secrétaire administrative : Catherine JOLY

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 FEVRIER 2015

Le procès verbal est adopté à l'unanimité et signé.

SEANCE DU 31 MARS 2015

1. Création d'un emploi non permanent pour un accroissement temporaire d'activité

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de créer un emploi non permanent d'Adjoint Technique 2^{ème} classe pour un accroissement temporaire d'activité à temps non complet à raison de 19 heures hebdomadaires ;
- que la rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire relevant du grade d'Adjoint Technique 2^{ème} classe

2. Création d'un emploi permanent

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de créer un emploi permanent d'Adjoint Technique 2^{ème} classe, à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires.

Informations diverses / Affaires diverses

1. Débat d'orientations budgétaires
2. Principaux travaux prévus au cours de l'exercice 2015

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30